

Procès-Verbal Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juillet 2026

La séance débute à 17h30, à l'Auberge, au siège social de l'EVS Lo Quinquet

Des membres de l'ancien conseil d'administration, sont présents : Camille Achaume, Simon Gay-Para, Anne Bellanger, Nadia Martin, Thierry Bazzana, Marie Bernard.

Simon ouvre la séance sur l'objet principal de cette AGE, à savoir :

La modification des statuts de Lo Quinquet

Dont l'ajout d'une introduction.

Dont l'article 2 les buts.

Dont l'article 6 le conseil d'administration qui devient collégial. Est mis en place une co-présidence.

Dont l'ajout de l'article 9 la dissolution.

Est demandé d'ajouter à l'article 4 les membres : que tous les professeurs, salariés et membres du conseil d'administration sont, de fait, membres de Lo Quinquet, que leurs adhésions sont prises en charge gracieusement par l'EVS Lo Quinquet, mais que si l'un d'entre eux, ou membre de sa famille, s'inscrit à une activité, il devra payer sa cotisation annuelle.

➡ L'ensemble de ces modifications est voté à l'unanimité.

La séance se poursuit avec des demandes et questions « pratiques » pour la future rentrée associative, à savoir :

La mise en place de 3 réunions professeurs de musique, afin de revoir le projet pédagogique global et particulier à chaque instrument, notamment afin que le Gala, qui est « l'animation du territoire » la plus populaire qu'offre notre EVS, puisse se réfléchir en amont à travers ces groupes de travail, mais aussi qu'on puisse mettre en place en septembre 2027 une formule de « cours individuel et collectif » au plus proche des envies des professeurs et besoins des élèves.

Il est rappelé que le temps d'investissement sur la partie école de musique reste relatif au temps de chacun (professeurs, secrétaire coordinatrice, membres du conseil) au regard de l'ensemble des activités et animations culturelles et sociales que propose Lo Quinquet.

Le bureau de Lo Quinquet proposera donc, via un sondage doodle, une 1ere date de réunion, environ 15 jours après la rentrée de septembre 2026, suite à quoi les professeurs de musique programmeront par eux même les 2 dates suivantes.

Il est rappelé que le compte rendu de chaque conseil d'administration doit être envoyé à l'ensemble des adhérents par mail.

Est soulevée la question de la rémunération pour le gala, un forfait ou un de nombres d'heures à définir dans le courant de l'année.

La séance est levée à 19h00 à Monoblet le 10/07/2026

Procès-verbal rédigé par Emilie Salvados pour l'EVS association Lo Quinquet le 10/07/26

Conseil d'Administration du 10 Juillet 2026

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire et au vote à l'unanimité de la mise en place d'une co-présidence (article 6 des nouveaux statuts), ce même jour à lieu un C.A d'élection des nouveaux membres dirigeants.

La séance débute à 19h05, à l'Auberge, au siège social de l'EVS Lo Quinquet

Se présentent co-présidents : Camille Achaume, Marie Bernard, Thierry Bazzana, Simon Gay-Para, Eve Benadiba, Nadia Martin et Anne Bellanger.

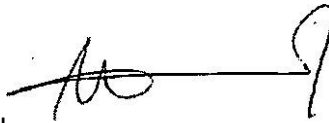
➡ Sont élus à l'unanimité au Conseil d'Administration Collégial les 7 membres cités ci-dessous, pour une durée de 1 an.

La séance est levée à 19h30 à Monoblet le 10/07/2026.

Camille Achaume



Marie-Claude Bernard



Thierry Bazzana



Simon Gay-Para



Eve Benadiba



Anne Bellanger-Solle



Nadia Martin

